

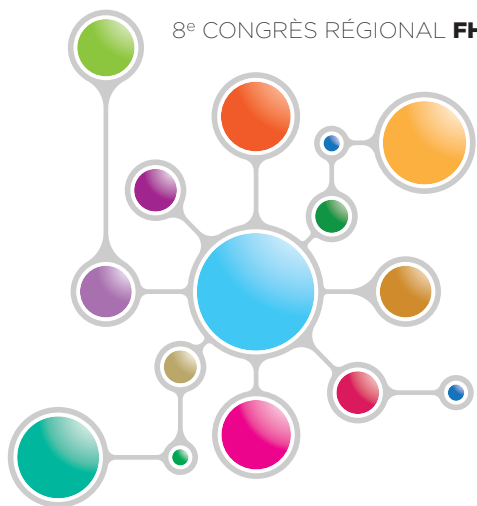
8^e CONGRÈS RÉGIONAL **FHF PAYS DE LA LOIRE**
3 ET 4 SEPTEMBRE 2015

Nantes
La Cité des congrès



Parcours
de santé

Entre concurrence
et complémentarité



Parcours de santé

Entre concurrence et complémentarité

avec l'augmentation et l'évolution de la demande de soin (développement des maladies chroniques, vieillissement de la population...) dans un contexte économique contraint, la complémentarité entre les acteurs de santé est devenue essentielle pour préserver la qualité et la pertinence du système de santé français. Le parcours de santé, c'est-à-dire l'articulation de la prise en charge d'un patient dans la structure sanitaire mais également en amont (prévention primaire et sociale) et en aval (accompagnement médico-social et social), prend alors tout son sens.

Popularisée en 2004 à l'occasion de la mise en place du parcours de soins coordonnés confié au médecin traitant, la notion de « médecine de parcours » a rapidement pris une place prépondérante dans la réflexion des pouvoirs publics et notamment de la Haute Autorité de santé. Le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie soulignait également en 2012 que l'amélioration de la qualité des parcours représentait un « gisement décisif d'efficience » pour le système de santé et plaidait pour une prise en charge globale et continue, à la fois soignante et sociale, des patients chroniques.

Cette nouvelle approche par parcours porte un objectif ambitieux pour les acteurs de santé : parvenir à organiser ensemble, à l'échelle d'un territoire, le fonctionnement gradué du système de soins, d'une part en renforçant les coopérations entre professionnels et secteurs, d'autre part en décloisonnant les modes de prise en charge, dans une approche pluridisciplinaire.

Si cet enjeu est largement partagé, sa mise en place concrète fait face à de nombreuses difficultés. Comment concilier complémentarité et concurrence des structures dans le système de santé ? Quelles sont les expériences de parcours de patient ou de coordination d'acteurs déjà existantes et quels sont les freins limitant le développement de ces coopérations ? Quelle opportunité représentera la mise en place des groupements hospitaliers de territoire et que peut en attendre le patient ? En quoi réussir à structurer des parcours de santé coordonnés est finalement l'enjeu de la médecine de demain ?

Au regard d'expériences françaises ou étrangères, ce sont autant de questions auxquelles chercheront à répondre les interventions et débats.

jeudi 3 septembre

Président de séance: **Philippe Sudreau** Directeur général du CHU de Nantes

9h45

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Guy-Michel Chauveau
Président
de la FHF Pays de la Loire
Frédéric Valletoux
Président de la FHF
Johanna Rolland
Présidente du conseil
de surveillance du CHU,
maire de Nantes
(ou son représentant)
Cécile Courrèges
Directrice générale
de l'ARS Pays de la Loire

10h30

ACTUALITÉ HOSPITALIÈRE ET MÉDICO-SOCIALE

Gérard Vincent
Délégué général de la FHF

11h00 Pause

11h30

CONFÉRENCE INTRODUCTIVE

Parcours de santé:
concurrence ou
complémentarité?

Dr Elisabeth Hubert
Ancienne ministre de la Santé,
présidente de la Fnehad

12h30 Déjeuner

La formalisation du parcours de santé: une réalité déjà concrète

Président de séance: **Yann Bubien** Directeur général du CHU d'Angers, délégué régional FHF Pays de la Loire

14h00

Actions réussies, coordinations
et parcours médico-sociaux

L'accès aux soins pour les personnes
souffrant de handicap

Pascal Jacob

Président de l'association Handidactique**

14h30

TABLE RONDE 1

Animée par
Marc Marhadour Directeur général Adapei 44
Avec **Pascal Jacob** Grand témoin
Sandrine Geffriaud Pilote Maia Est 49
Véronique Pozza Présidente du Ciss Pays de la Loire
Agnès Pichot Directrice de l'HAD de Nantes
Dr Pascal Gendry Président de la CME
de l'hôpital de Craon-Renazé
Antoine Chéreau Maire de Montaigu

15h30

Actions réussies, réseaux
de santé et filières de soins

Pratiques de parcours de soins au Québec

Dr Luc Boileau Président-directeur général,
Institut national d'excellence en santé et services
sociaux, Québec

16h30 Pause

17h00

TABLE RONDE 2

Animée par
Dr Laure de Decker Gériatre, CHU de Nantes
Avec **Luc Boileau** Grand témoin
Dr Anne-Laure Laprerie Réseau MC44
(maladies chroniques)
Pr Jean-Christophe Rozé Réseau Hugoperen
Pr Isabelle Pellier Réseau Hugoperen*
Pr Philippe Damier Réseau neurologie
Représentant des usagers (à déterminer)*

18h30

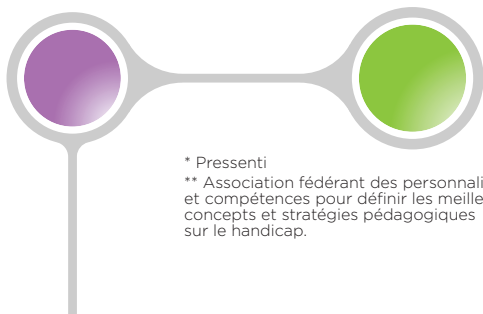
CLÔTURE DE LA JOURNÉE

20h00

SOIRÉE Radisson Blu Hôtel

* Presenti

** Association fédérant des personnalités
et compétences pour définir les meilleurs
concepts et stratégies pédagogiques
sur le handicap.



vendredi **4** septembre



Mise en œuvre du parcours personnalisé de santé

Président de séance: **Philippe Sudreau** Directeur général du CHU de Nantes

9h00

Pratique du parcours,
freins et limites

Des ressources humaines
et outils de partage encore limités

Dr Elisabeth Fery-Lemonnier

Chargée de mission,
secrétariat général des ministères sociaux

9h30

TABLE RONDE 3

Animée par **Yann Bubien**

Avec **Dr Elisabeth Fery-Lemonnier** Grand témoin

Dr Maxime Cauterman Conseiller médical FHF

Pr Nathalie Salles Gériatre, CHU de Bordeaux

Dr Luc Duquesnel Médecin libéral (Mayenne)

Vincent Michelet Chargé de mission parcours
à l'ARS des Pays de la Loire*

10h15

Les ARS pilotes
des parcours de santé

Claude Evin Ancien ministre de la Santé,
directeur général de l'ARS Île-de-France

10h45

Pilotage régional
des parcours de santé
en Pays de la Loire

Cécile Courrèges Directrice générale
ARS Pays de la Loire

11h15 Pause

11h30

Les défis de la médecine
de demain

Pr Antoine Magnan Pneumologue, CHU de Nantes

12h00 Débat avec la salle

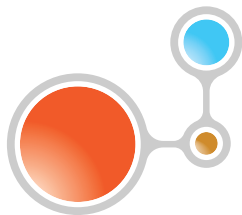
12h30

CONCLUSION GÉNÉRALE

Gérard Vincent Délégué général FHF

13h00

BUFFET DE CLÔTURE





Comité d'organisation

Président

Philippe SUDREAU

Directeur général du CHU de Nantes

Membres

Agnès BONNAIN

Cadre supérieure de santé

Pôle gériatrie, CH Le Mans

Delphine CHARLE

Permanente régionale

FHF Pays de la Loire

Stéphanie CHEVALIER

Chef de projet organisation

CHU de Nantes

François-Xavier CORBIN

Secrétaire général

FHF Pays de la Loire

Dr Florence DELAMARRE-DAMIER

Médecin coordonnateur

CH de Cholet

Bertrand GUIHAL

Directeur des soins plate-forme 2

CHU de Nantes

Dr Thomas HÉRAULT

Directeur, URPS médecins libéraux

Pays de la Loire

Marie LAPOSTOLLE

Directrice de la communication

et des affaires générales

CHU de Nantes

Sandrine LAUXERROIS

Directrice Ephad

Champtocé-sur-Loire

Yannick LE GARGASSON

Directeur adjoint

CH du Haut-Anjou

Marc MARHADOUR

Directeur, Adapei 44

Agnès PICHOT

Directrice HAD, Nantes et région

Pascale TICOS

Directrice des finances

CH de Saint-Nazaire

Laure TOTI

Chargée de mission

CH de Saint-Nazaire

Conditions générales

Inscription au congrès

L'inscription au congrès donne droit :

- à l'accès à l'exposition et à la salle de conférences,
- à la documentation,
- aux pauses-café et aux déjeuners.

Elle se fait via la fiche insérée dans le présent programme.

Tarifs

L'inscription au congrès est exclusivement réservée

aux hospitaliers, représentants des usagers et étudiants

et ne peut être enregistrée que moyennant participation financière :

- adhérents FHF : 200 € TTC/personne,
- non-adhérents FHF : 350 € TTC/personne,
- représentants des usagers (*sur justificatif*) : 80 € TTC/personne,
- étudiants (*photocopie carte étudiant obligatoire*) : 50 € TTC/personne.

Règlement à effectuer impérativement lors de l'inscription

par chèque à l'ordre de FHF-Pays de la Loire

sauf si prise en charge par l'établissement,

à retourner à Héral (voir fiche d'inscription).

Une participation personnelle de 30 € TTC

(non remboursable par la formation continue)

est demandée si vous souhaitez assister à la soirée du congrès

organisée le 3 septembre 2015 au Radisson Blu Hotel Nantes

(ancien palais de justice de Nantes).

Règlement à effectuer lors de votre inscription

par chèque personnel à l'ordre de FHF-Pays de la Loire

à retourner à Héral (voir fiche d'inscription).

Facturation

Dans le cadre d'une prise en charge par l'établissement,

la facturation sera réglée directement avec celui-ci, sinon

un reçu nominatif sera remis au participant après règlement.

Annulation

Toute annulation d'inscription, reçue au plus tard

le **26 août 2015** et spécifiée par écrit, donnera lieu,

à l'issue du congrès, au remboursement des sommes versées.

Pour toute annulation notifiée après le 26 août 2015,

les frais d'inscription restent intégralement dus.



Par le train

La gare SNCF est en plein cœur de la ville, face à la Cité des congrès (sortie sud).

Par la route

Autoroute A11 - Paris/Angers
 Autoroute A83 - Bordeaux/
 La Rochelle
 N165/E60 - Brest
 N137 - Rennes

La Cité dispose de 450 places de parking auxquelles s'ajoutent plus de 2000 places dans les parkings environnants.

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTIONS

héral

44, rue Jules-Ferry
 CS 80012
 94408 Vitry-sur-Seine Cedex
 Tél.: 01 45 73 69 20
 Fax: 01 46 82 55 15
 v.laloue@heral-pub.fr
 v.menez@heral-pub.fr

SITE DU CONGRÈS

La Cité Nantes Events Center
 5, rue de Valmy
 44000 Nantes
 Tél.: 02 51 88 20 00